

L'enseignement et la recherche en science politique à l'Université catholique de Louvain

par Jean BARREA,

Chargé de cours associé.

★

Notre propos n'est ni de faire l'inventaire plus ou moins complet des matières enseignées et des recherches en chantier au Département de science politique de l'U.C.L., ni d'établir un palmarès des mérites respectifs de chacun des membres du personnel académique et scientifique de cette unité d'enseignement et de recherche. Le présent article se propose simplement d'esquisser le profil général de la recherche et de l'enseignement au sein du Département de science politique ainsi que de mentionner les principaux liens qui rattachent cet organe aux institutions nationales et internationales dont le souci est le progrès de notre discipline.

Le Département de Science politique de l'U.C.L.

Au sein de la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Politiques — ou de l'une de ses trois branches, l'Institut des Sciences Politiques et Sociales — le Département de Science politique coordonne, sous la présidence et l'impulsion du Professeur Jean Buchmann, tant l'enseignement que la recherche en science politique. Cette unité de recherche et d'enseignement se félicite d'entretenir de fructueux rapports avec l'Institut Royal des Relations Internationales et l'Institut belge de Science politique ainsi que, par l'entremise de ce dernier, avec l'Association Internationale de Science politique. Les rapports étroits entre le Département de Science politique et l'Institut belge de Science politique se raffermirent tout récemment encore par l'organisation, à l'U.C.L., avec la précieuse collaboration de cet Institut, d'un séminaire interuniversitaire de 3^e cycle dont il sera dit un mot plus loin. La présentation de rapports par trois membres du Département au VIII^e Congrès mondial de science politique, à Munich,

en septembre 1970, illustre, pour sa part, l'intérêt que le Département porte à l'Association Internationale et à ses Congrès mondiaux.

Par l'une de ses sections particulières, le Département de Science politique est en outre représenté à l'Institut belge ainsi qu'à l'Institut international des Sciences administratives. Les relations étroites avec ces institutions se concrétiseront tout prochainement encore par la présentation de rapports au prochain colloque de l'Institut belge des Sciences administratives ainsi qu'au prochain congrès de l'Institut international. De ces rapports, consacrés l'un et l'autre à l'informatique dans la gestion administrative, il sera reparlé plus loin ; leur thème commun étant révélateur d'un souci bien particulier du Département de Science politique. Ce dernier, par sa section ici considérée, s'ouvre encore sur le monde extérieur à l'Université par la récente création d'un groupe informel, de caractère essentiellement interdisciplinaire, voué à la recherche en science administrative et fonctionnant principalement sur base de « contrats de recherches » conclus avec le gouvernement ou diverses administrations internationales, régionales ou locales. Le Département se réjouit encore d'apporter une contribution (qu'il entend souvent qualifier d'importante) à l'entité « Administration-Université » dont les travaux lui tiennent particulièrement à cœur.

Le Département fournit également une large contribution à diverses associations d'études européennes dont il sera fait état plus loin à propos d'un des principaux centres d'intérêt du Département.

Enfin, par l'heureuse entremise du BASS (Belgian Archives for Social Sciences), le Département participe, sur le plan européen, aux activités du tout récent *European Consortium for Political Research* (E.C.P.R.) ainsi que, au plan international, cette fois, à l'*International Consortium for Political Research* (I.C.P.R.). Ce faisant, le Département de Science politique de l'U.C.L. s'est donné accès au « Data Banks » (ou banques de données brutes susceptibles de faire l'objet d'investigations conduites à la lumière d'hypothèses émises par la Science politique) que ces organismes de contact et de coordination ont eu le mérite, parmi d'autres, de mettre sur pied.

Le Département de Science politique n'est pas seulement soucieux de contacts et de collaboration étroite avec les organismes dont la raison d'être est le progrès de la Science politique ou une connaissance toujours meilleure de la réalité politique. Il est également attentif à tout ce qui touche à l'action politique. Aussi s'est-il fait un devoir de participer activement aux commissions de contacts qui fonctionnent depuis peu entre le Ministère des Affaires étrangères, d'une part, et les Universités, de l'autre. Dans ce même esprit, il appelle de ses vœux un contact plus étroit entre les

structures européennes et les divers instituts européens d'études politiques. Au même titre qu'il souhaite — mais de quel poids sa voix peut-elle peser si d'autres, en Europe et ailleurs, ne prennent à cœur de se joindre à elle! — que l'Organisation des Nations Unies et les multiples instituts de science politique, par l'entremise tout indiquée de l'A.I.S.P., collaborent ou cessent de s'ignorer comme si la pensée n'avait que faire de l'action et inversement. Ainsi l'idée orgueilleuse est-elle modestement lancée d'une sorte de statut consultatif de l'A.I.S.P. auprès de l'Organisation internationale ou de tous autres procédés destinés à rapprocher davantage les hommes de Science politique et ceux de l'action politique.

Telle est la place que le Département de Science politique de l'U.C.L. s'est efforcé d'occuper sur la scène nationale, au niveau européen ainsi qu'à l'échelle internationale.

Au plan de l'Enseignement.

Soucieux d'une formation toujours plus adéquate des étudiants qui s'adressent à lui, le Département a conçu un nouveau programme d'enseignement. Ce dernier est entré en vigueur avec l'ouverture de l'année académique 1970-1971. Comme partout ailleurs, sans doute, le Département étale son enseignement sur deux années de licence. La première se présente sous la forme d'un corps de matières de base — et, partant, obligatoires — destinées à familiariser l'étudiant avec les diverses méthodes d'investigation utilisées en Science politique ainsi qu'à lui offrir une vue générale des grands secteurs d'enseignement et de recherche que constituent, par exemple, le système politique, les institutions et la philosophie politiques, les relations internationales, l'administration publique, la théorie moderne de l'organisation, etc.

La seconde année d'études, quant à elle, offre le choix entre deux orientations particulières : les relations internationales et la politique comparée, d'une part, l'administration publique et le gouvernement, de l'autre. La première orientation a entrepris de développer, à côté de l'enseignement des matières traditionnelles, celui de la toute jeune discipline qu'est la polémologie ou la « peace-research », dans la terminologie anglo-saxonne. Cet intérêt du Département de Science politique pour les phénomènes touchant à la paix et à la guerre l'a tout récemment conduit à organiser un colloque interuniversitaire de polémologie qui a rassemblé, autour des problèmes aussi préliminaires que fondamentaux que sont ceux de la définition et de la méthodologie de la polémologie, les plus grands maîtres de la discipline en question. Ainsi un nombreux public eut-il le privilège d'entendre s'expliquer — et, parfois, s'opposer — sur les thèmes du collo-

que les rapporteurs Michael Banks de la London School of Economics and Political Science, le pionnier de la polémologie, Gaston Bouthoul, de l'Institut français de polémologie, Asbjörn Eide de l'Institut international de recherche sur la paix à Oslo, Franco Fornari de l'Institut de polémologie de Milan, Julien Freund de l'Unité de recherche et d'enseignement des Sciences sociales de l'Université de Strasbourg, Michael Nicholson du Richardson Institute for Conflict and Peace Research de Londres, Anatol Rapoport et B.V.A. Roling des universités de Toronto et Groningen.

La seconde orientation — celle de « l'administration publique et du gouvernement » — a récemment accentué, pour sa part, à l'occasion d'une refonte fondamentale de son programme de cours, une orientation qui se développait déjà chez elle depuis une vingtaine d'années, à savoir l'enseignement du phénomène administratif à la lumière non plus exclusivement de catégorie ou de concepts juridiques et des hypothèses qui étaient à la base de l'école d'« Organisation et Méthode », mais également à la lumière des apports de la sociologie des organisations et de la science politique, en tant que disciplines cousines de la science administrative. En outre, tout en maintenant des matières traditionnelles telles que le droit administratif, les finances publiques et l'étude comparée des systèmes politico-administratifs, le nouveau programme inaugure un enseignement portant sur les nouvelles techniques de gestion (planification, analyse de systèmes, P.P. B.S.) et sur des outils modernes parmi lesquels l'informatique occupe une place de choix.

L'informatique est d'ailleurs apparue tellement importante — au regard tant des exigences modernes de la recherche scientifique que de la rentabilité professionnelle des porteurs du diplôme du Département — que les responsables de ce dernier ont estimé des plus opportuns d'imposer à l'avenir l'enseignement de rudiments d'informatique à l'ensemble de ses étudiants. Ce souci de ne point se laisser surprendre par la rapidité de l'évolution des techniques modernes d'investigation réapparaîtra d'une manière particulière au plan de la politique du Département en matière de recherche scientifique.

La qualité de licencié en Science politique s'obtient, enfin, comme à l'accoutumée, moyennant l'élaboration d'un travail de fin d'études. La principale innovation que le Département a récemment introduite, sur ce plan, est la possibilité de présenter comme « mémoire » un rapport de stage ; stage au cours duquel l'étudiant aura pu tester — sur le vif — l'une ou l'autre hypothèse. Ainsi l'approche bibliographique des problèmes n'est-elle plus la seule voie conduisant au travail de fin d'études ; l'étudiant se voit offerte la possibilité — l'invitation même, lorsque la

chose est possible et donc souhaitable — d'expérimenter une confrontation directe de ses hypothèses avec la réalité de faits saisis sur le vif et non plus à travers des sources écrites de quelque nature qu'elles soient.

Tels sont les traits les plus caractéristiques et les plus récents du profil du Département de Science politique, en tant qu'unité d'enseignement.

Au plan de la recherche et des activités de 3^e cycle.

Si un trait caractérise le Département de Science politique au plan de la recherche scientifique c'est sans doute l'accent qui y est mis, de la part de certains des membres de son personnel scientifique, sur les méthodes de nature *quantitative* ainsi que sur les techniques de *simulation* appliquées les unes et les autres aux domaines des relations internationales et de l'intégration européenne ; la théorie des jeux à *n* personnes fait également l'objet de l'intérêt de certains chercheurs. Soucieux de profiter au maximum des possibilités internationales en matière de familiarisation avec les diverses approches quantitatives de la Science politique, le Département n'a pas hésité — dans le cadre d'une politique de formation de son personnel — à envoyer deux de ses membres au séminaire sur les méthodes quantitatives qu'organisent les universités d'Essex et de Michigan. Un troisième membre du Département se rendra bientôt à Essex, comme enseignant, cette fois. L'intérêt que le Département porte à la simulation l'a amené à proposer, de concert avec d'autres institutions de l'Université, la création d'une section « simulation » au sein du Centre d'Informatique en Sciences Humaines dont s'est récemment doté l'U.C.L.

En ce qui concerne non plus le problème de la méthodologie, mais celui des objets eux-mêmes de la recherche, le Département consacre l'essentiel de ses efforts à la théorie de l'intégration politique, au phénomène de l'intégration européenne ainsi qu'aux problèmes que posent les exigences de la démocratie dans les sociétés industrielles modernes. Ces principaux thèmes de recherche ont déjà fait l'objet de diverses publications sous formes de doctorats, d'articles de revue, de rapports à des colloques ou congrès, etc.

Au plan de la recherche, la cellule « administration publique et gouvernement » porte une part importante de ses efforts individuels et collectifs sur l'informatique et la gestion du personnel dans les services publics ainsi que sur diverses techniques de gestion administrative, parmi lesquelles le « Planning Programming Budgeting System » ou P.P.B.S., c'est-à-dire l'étude de la rationalisation des choix budgétaires, figure en bonne place.

L'état d'avancement des travaux dans le secteur de l'informatique appliquée à la gestion administrative autorisera l'un des membres du Département à présenter un rapport au prochain colloque de l'Institut belge des Sciences administratives consacré aux « aspects institutionnels, juridiques et déontologiques de l'informatique » ainsi qu'au prochain Congrès de l'Institut international des Sciences administratives où le Département sera représenté par le Rapporteur général de la commission « informatique et administration publique ».

Signalons encore, au bénéfice de cette section, la publication prochaine, en collaboration avec d'autres chercheurs belges et français, aux éditions Armand Colin, d'un reader intitulé *Administration publique. Recueil de textes*. Par l'élaboration de ce précieux instrument de travail, le Département a comblé une lacune de taille en matière de Science administrative dans les pays de langue française. L'ouvrage sera probablement traduit en langue espagnole.

En matière d'organisation d'un III^e cycle, le Département de Science politique tente à présent une expérience novatrice par plus d'un côté. Avec la collaboration de l'Institut belge de Science politique, il organise en effet un séminaire de III^e cycle de caractère interuniversitaire dans le cadre duquel la méthode de la simulation et la théorie des jeux sont appliquées à l'avenir politique de l'Europe. Il y est question de savoir ce qu'il adviendrait de l'Europe dans l'hypothèse où les Etats-Unis retireraient leurs troupes du continent européen. Souhaitons que cette expérience de III^e cycle interuniversitaire fasse école et ses conclusions, l'objet d'une prochaine publication.

L'enseignement et la recherche en Science politique en dehors du Département.

Le Département de Science politique ou sa raison d'être, l'enseignement et la recherche dans la discipline considérée, trouve une espèce de prolongement dans l'« orientation *politique* » de deux centres d'études particuliers, en l'occurrence, le Centre d'Etudes européennes et l'Institut d'Etudes des Pays en Développement.

Au sein du Centre d'Etudes Européennes, en matière de Science politique, les préoccupations majeures du moment vont au phénomène de la régionalisation et du fédéralisme, à la capacité décisionnelle des organes européens ainsi qu'à la prospective institutionnelle. Ce dernier thème pousse certains chercheurs à participer de manière active et suivie sous

forme, notamment, de présentation de rapports, aux activités de la « Société de l'An 2.000 ». L'intérêt porté au processus de régionalisation des Etats européens a conduit le Département à organiser diverses Tables Rondes et colloques ainsi qu'à décider de la création d'une « Série » expressément consacrée à la « Politique Régionale » dans le cadre de la Collection du Centre d'Etudes Européennes. Au risque d'entreprendre tout de même ce que nous nous sommes expressément interdit — à savoir, l'établissement d'un inventaire de toutes les activités de la maison — mentionnons encore, parmi d'autres prestations, la présentation au Congrès international du mouvement fédéraliste, à Trieste, d'un rapport consacré à « l'Europe des Régions », ainsi que de nombreuses contributions à la revue « Europe en formation ».

Dans l'« orientation politique » de l'Institut d'Etudes des Pays en Développement l'enseignement et la recherche mettent l'accent (en fait, vu les centres d'intérêt et la formation du personnel académique et scientifique) sur les problèmes politiques de l'Afrique et, en particulier, du Congo, ainsi que sur ceux de l'Amérique latine. Ainsi sont présentement en chantier ou en voie d'achèvement diverses études traitant, qui de la représentation et la participation politiques au Congo pendant la période coloniale, qui des rapports de production capitalistes et de la lutte des classes dans les pays en développement, qui de la signification politique du vocabulaire des programmes électoraux chiliens, etc.

Ni le Centre d'Etudes Européennes ni l'Institut d'Etudes des Pays en Développement n'ont le monopole de la recherche et de l'enseignement en matière d'intégration européenne et de problèmes politiques des jeunes Etats. A témoin, le nouveau cours sur les jeunes Etats dans les relations internationales que propose la section « relations internationales et politique comparée » du Département. A preuve, l'intérêt que le cours de « Théorie de l'administration publique » porte aux problèmes particuliers de l'administration dans les pays en développement et des exigences nouvelles de la gestion administrative aux niveaux inter- et supranational. A preuve, encore, les nombreuses contributions que les membres du Département fournissent au Centre International de Formation Européenne sous la forme d'un enseignement permanent de III et IV^e cycle, dispensé à l'Institut Européen des Hautes Etudes Internationales, à Nice, ainsi qu'au Collège Universitaire d'Etudes Fédéralistes de la Vallée d'Aoste. A preuve, enfin, les nombreux contacts entre le Département et l'Association des Instituts d'Etudes Européennes ainsi que la présence du premier au sein du groupe de recherche sur l'intégration européenne de l'Association Internationale de Science politique.

Le Département au sein du Conseil de l'Institut des Sciences Politiques et Sociales.

Le Département de Science politique, ou, selon la nature des questions en cause, tel ou tel de ses membres, se préoccupe de divers problèmes en rapport avec l'organisation pratique de l'enseignement et de la recherche en Science politique. Ainsi le Département se montra-t-il favorable, au sein du Conseil de l'Institut des Sciences politiques et sociales, à l'idée de l'accession au grade de docteur en Science politique sur la base d'une épreuve d'excellence en la discipline dont la manifestation ne serait plus nécessairement une dissertation de type classique. Ce type de monographie pourrait être remplacé, à l'avenir, par un « dossier » constitué d'un ensemble de travaux de haute qualité scientifique attestant de la compétence du récipiendaire.

D'autres membres du Département se firent récemment les défenseurs de l'idée d'un « jury central » en Science politique, étant entendu que la réforme proposée ne vise aucunement à quelque homologation par les instances officielles du diplôme « scientifique » que délivrent les Ecoles de Science politique, mais à permettre à un public souvent courageux et méritoire — dont les droits et les intérêts ne peuvent laisser insensible — d'accéder au diplôme en question après l'épreuve d'un examen préparé non plus par la fréquentation de cours, mais par un travail personnel guidé par une bibliographie sélectionnée. La réforme proposée et son examen par le Conseil de l'Institut s'inscrivent dans la perspective d'une traduction dans la pratique du droit d'un chacun à la formation scientifique ; droit dont certains n'ont pas voulu ou n'ont malheureusement pas pu faire usage, pour toutes sortes de motifs d'ordre social, économique, psychologique ou autres, au moment de l'âge « normal » de la présence à l'Université. La réforme est cependant envisagée à titre de palliatif. Elle est proposée et étudiée en attendant que les structures sociales s'adaptent de manière plus adéquate encore à ce droit économique et social nouveau qu'a engendré une conscience toujours plus vive des exigences d'une véritable justice sociale ou d'une réelle égalité des chances. Cette meilleure organisation de la société pourrait s'orienter, par exemple, comme le proposait encore récemment le Doyen français, M. Paul Ricœur, par l'instauration d'un système de « tickets d'étude » dont pourraient jouir, au cours de leur carrière, les personnes qui, à l'âge « normal », n'auraient pas eu accès à la formation scientifique ou universitaire. A la différence de la formule transitoire du type « jury central », celle des « tickets d'étude » permettrait à ses bénéficiaires d'interrompre momentanément leur activité professionnelle, sans diminution majeure des appointements, et, en conséquence, de fréquenter l'Université ou les écoles supérieures.

Perspectives.

Les multiples secteurs d'activité du Département de Science politique de l'U.C.L., dont le présent article rend l'écho, n'empêchent point cette unité de recherche et d'enseignement de penser à son devenir en fonction de sa raison d'être ou de sa capacité à offrir une réponse adéquate aux besoins futurs tant de l'Université elle-même que de la société au service de laquelle se veut la première. Ce faisant, le Département s'oblige également à se poser et à se reposer sans cesse le problème des débouchés offerts à ses diplômés.

Ce problème — crucial aux yeux de certains — se pose assez différemment à la cellule « administration publique et gouvernement » et au groupe « relations internationales et politique comparée ». La première se pose en effet l'agréable question de savoir si le moment n'est pas venu de songer à la création dans un avenir plus ou moins rapproché d'une sorte de diplôme *complémentaire* de hautes études en administration publique. Ce diplôme étant destiné dans l'esprit de ses partisans (auxquels l'on aura à cœur de souhaiter bon succès dans leur entreprise nouvelle qui témoigne de leur vitalité) aux diplômés belges dans d'autres disciplines que la Science administrative, aux diplômés universitaires des pays en développement, aux fonctionnaires diplômés des universités, soucieux, les uns, de compléter leur formation universitaire ; les autres, d'entreprendre une sorte de recyclage.

L'autre section du Département se pose parfois courageusement la question de savoir si — vu les débouchés existants — son activité ne devrait pas se situer *exclusivement au niveau du III^e cycle*. Alors que la section « administration » se sent appelée sous la pression des besoins à instituer un diplôme *complémentaire* de hautes études en Science administrative, certains membres de la section « relations internationales et politique comparée » songent parfois à n'offrir qu'un diplôme de ce niveau qui, partant, serait exclusivement réservé à des diplômés universitaires. Le problème est de taille, aussi le temps était-il encore à la réflexion.

Une réflexion, heureusement, qui n'a rien de paralysante comme en témoigne le contenu de cet article auquel l'on pourrait encore ajouter tant d'éléments — tels qu'une contribution des membres du Département sous forme d'un enseignement dans les sessions de formation organisées par l'Office de Coopération au Développement, par l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO), etc. — qu'il s'indiquait de n'en point faire état.

